

## Extrait du Procès-Verbal Des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille Quatorze et le 23 Décembre

Les membres du Conseil Municipal de Morne-à-L'Eau se sont réunis en la maison commune et sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LOMBION, Maire de la Commune de Morne-à-L'Eau

**Etaient présents (29):** Monsieur Jean-Claude LOMBION, Monsieur Philipson FRANCFORT, Monsieur Jean BARDAIL, Madame Victoire JASMIN, Madame Nadia NEGRIT, Monsieur Ketty LABUTHIE, Madame Monique DELMESTRE, Madame Nita FOUCAN, Monsieur Judex LACLOSSE, Monsieur Edouard FRANCIETTA, Madame Annette PRESSE, Monsieur Joubert LUCE, Madame Florise CANVOT (→ 16 :50), Madame Dolorès BELAIR, Monsieur Jean DARTRON (→ 18 :22), Madame Laure PHAETON, Madame Annick VANONY, Madame Marie-Chantale SAINT-SAUVEUR, Monsieur Patrick CORNELIE, Monsieur Aurel MIRRE, Monsieur Edmond MARCEL, Madame Roselyne CARDOVILLE (→ 16 :40), Monsieur Patrice RESEDEDANT, Monsieur Favrot DAVRAIN, Monsieur Saint-Hilaire DELOUMEAUX, Madame Michelle MAKAI/A/ZENON, Monsieur Georges HERMIN, Madame Sandra MANETTE, Madame Sabrina GARES

**Etaient absents (01) :** Monsieur Léonard JERUL,

**Etaient absents excusés (02) :** Madame Marie-Christine NANNETTE, Monsieur Kléber BLANCHE/MARIE,

**Etaient représentés (01) :** Madame Marcienne ARPHEXAD/LORMEL (→ 20 :26)

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 33

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Aurel MIRRE a été désigné(e) pour assurer le Secrétariat.

Monsieur le Maire, ayant constaté la régularité de la procédure, est passé à l'examen de l'ordre du jour qui appelait notamment :

### **Délibération n° 02-09-2014**

**Approbation de la proposition d'organisation de Galas de boxe, d'haltérophilie et de culturisme dans le cadre de la manifestation «La Nuit de la Force : Le Choc des Titans »**

Cette manifestation vise à réunir un même jour et en un même lieu, deux évènementiels sportifs spectaculaires qui se déroulent habituellement sur le territoire Mornalien afin d'une part, de mutualiser les moyens logistiques et d'optimiser la communication, et d'autre part, d'offrir à la population un véritable show son et lumière autour de disciplines pas suffisamment mises au grand jour : **la boxe anglaise, le culturisme et l'haltérophilie.**



Aussi, Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le projet d'organisation de la manifestation intitulée « **La Nuit de la Force : le choc des Titans** ». Cette manifestation se déroulera **le samedi 14 février 2015 sur la place Gerty Archimède de 15h à 00h**, et comprendra les deux évènements susvisés : la 2<sup>ème</sup> édition du Gala de Boxe et le 5<sup>ème</sup> Open d'Haltérophilie et de Culturisme.

Depuis de nombreuses années l'association « **LE RING MORNALIEN** » s'investit dans la formation de jeunes boxeurs issus des différents quartiers de la commune et notamment de milieux défavorisés. Ce travail s'est concrétisé par de bonnes performances au niveau national et international, ainsi que de nombreuses participations à des tournois caribéens et européens.

Monsieur le Maire propose donc l'attribution d'une subvention de **4 000€** à l'association « **LE RING MORNALIEN** » sur le coût global initial s'élevant à **11 080€** du projet proposé en vue de l'organisation de la 2<sup>ème</sup> édition du Gala de Boxe. Les frais de communication (1000€) seraient par ailleurs pris en charge par la commune.

En ce qui concerne l'Open de d'Haltérophilie et de Culturisme, le CRHMFAC souhaite cette année apporter une innovation à la compétition en accueillant une délégation d'athlètes de la Martinique. Monsieur le Maire propose de répondre favorablement à cette requête et que la municipalité prenne en charge l'hébergement de ces compétiteurs, ce pour un montant maximal de 500, 00 euros, en sus de la logistique et des trophées récompensant les athlètes, pour un montant maximal de 3 350, 00 euros.

# **L** E CONSEIL MUNICIPAL

*VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
ENTENDU le rapport de Monsieur le Maire ;  
ET après en avoir délibéré ;*

## **D**ECIDE :

**ARTICLE 1 :** D'APPROUVER le projet d'organisation de la manifestation sportive intitulée « **La Nuit de la Force : le choc des Titans** » organisée en partenariat avec l'association « **LE RING MORNALIEN** ».

**ARTICLE 2 :** D'APPROUVER le plan de financement de cette manifestation, joint en annexe.

**ARTICLE 3 :** D'approuver le versement d'une subvention de 4 000, 00 euros (**QUATRE MILLE EUROS**) à l'association « **LE RING MORNALIEN** » dans le cadre de la manifestation susvisée.

**ARTICLE 4 :** D'autoriser la participation financière de la Collectivité à l'organisation de cette manifestation pour un montant de 3 350, 00 euros (**TROIS MILLE TROIS CENT CINQUANTE EUROS**).

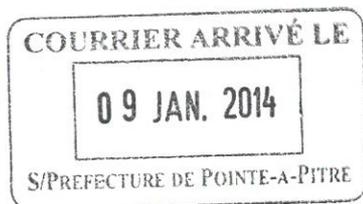
**ARTICLE 5 :** La dépense correspondante sera inscrite au Budget de la Ville de Morne-à-L'Eau.

**ARTICLE 6 :** D'autoriser Monsieur le Maire à engager toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

**ARTICLE 7 :** Monsieur le Maire et Monsieur le Directeur Général des Services sont chacun chargés, en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision.

*Ainsi délibéré et adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.*

*Pour expédition certifiée conforme  
Fait à Morne-à-L'Eau, le 23 Décembre 2014*



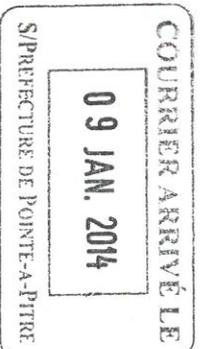
*Acte rendu exécutoire après envoi au contrôle de légalité  
Le .....  
Formalités de publicité  
effectuées le .....*

**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le tribunal administratif de Basse-Terre.**



Région et Département  
COMMUNE DE MORNE A L'EAU

**BUDGET PREVISIONNEL**  
**NUIT DE LA FORCE : LE CHOC DES TITANS**



Date : 06/01/2015

CHARGES			PRODUITS		
Désignations	Fournisseurs	Montant	Partenaires Privés	Montant	Etat du Service
<b>Communication</b>			<b>Participations Associations</b>		
Flyers et Affiches	Imprim press	400,00 €	Ring Mornalien	6 080,00 €	
Spot radio	RCI	600,00 €	CRHMFAC	1 500,00 €	
<b>Sous Total</b>		<b>1 000,00 €</b>			
<b>Technique</b>					
Chapiteaux	Divers prestataires	750,00 €			
Sonorisation/Lumière	Divers prestataires	1 500,00 €			
<b>Sous Total</b>		<b>2 250,00 €</b>			<b>7 580,00 €</b>
<b>Alimentation</b>			<b>Participation Publique</b>		
Collation athlètes	Divers prestataires	500,00 €	Espace VIP	500,00 €	
			Sponsors	1 000,00 €	
<b>Sous Total</b>		<b>500,00 €</b>			
<b>Animation / Activités</b>					
Hébergement haltérophiles Martinique	Divers Prestataires	500,00 €	<b>Sous Total</b>		<b>1 500,00 €</b>
Trophées/Récompenses	Divers Prestataires	600,00 €	<b>Mairie de Morne à l'Eau</b>		
Frais Divers Gala de Boxe	Divers Prestataires	10 080,00 €			
Frais Divers Open Culturisme	Divers Prestataires	1 500,00 €	Subvention pour le RING	4 000,00 €	
			Mairie de Morne à l'Eau	3 350,00 €	
<b>Sous Total</b>		<b>12 680,00 €</b>	<b>Sous Total</b>		<b>7 350,00 €</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>			<b>TOTAL PRODUITS</b>		
		<b>16 430,00 €</b>			<b>16 430,00 €</b>
<b>RESULTAT</b>					